

Avantages fiscaux, sociaux et assurantiels sur les contrats collectifs obligatoires

La mise en place d'un régime respectant le caractère collectif et obligatoire ainsi que le cahier des charges des contrats responsables ouvre droit à différents avantages, en termes de charges sociales, d'imposition et de taxation assurantielle.

Respect du caractère collectif et obligatoire	Respect du cahier des charges des contrats responsables	Avantages	
OUI	OUI		Exonération de cotisations sociales sur les cotisations versées (sauf CSG/CRDS et forfait social)
OUI	NON	Traitement social des cotisations	Application des cotisations sociales sur les cotisations versées
NON	OUI		Application des cotisations sociales sur les cotisations versées
NON	NON		Application des cotisations sociales sur les cotisations versées
OUI	OUI	Traitement fiscal des cotisations	Exonération de la cotisation salariale du revenu imposable ; Réintégration de la cotisation patronale dans le revenu imposable
OUI	NON		Réintégration des cotisations salariale et patronale dans le revenu imposable
NON	OUI		Réintégration des cotisations salariale et patronale dans le revenu imposable
NON	NON		Réintégration des cotisations salariale et patronale dans le revenu imposable
OUI	OUI	Taxe de solidarité additionnelle	Taxe à 13,27%
OUI	NON		Taxe à 20,27%
NON	OUI		Taxe à 13,27%
NON	NON		Taxe à 20,27%